

gence a été étendue à tous les fidèles par S. S. Pie IX, 4 Juin 1850).

4^e DIM. DU CARÊME : *Ind. Stat. 15. v. p.*—
DIM. DE LA PASSION : *Scap. bleu, p.*—*Sept Doul. : méditer sur la Passion et sur les Dou-
leurs de Marie.*

6^e VEND. N. D. DE PITIÉ : 5^e E. MYST. DOUL.
*T. S. Ros. v. p. (Plénière à tous les fidèles)—
P. Sang, v. p.—Cœur ag. p.—Sept Doul. v. p.—
† Ste. Famille v. p.—Cœur Im. de Marie.—Ros.
vivani : v. p.—St. Jos. de la Déliv. p.*

DIM. DES RAMEAUX : *Ind. Stat. 25. v. p.*—
Scap. bleu, p.—† Ste. Famille v. p.

MERCREDI-SAINT : *Scap. bleu, p.*
JEUDI-SAINT : 1^{er} E. MYST. DOUL. : *T. S. Ros.
v. p.—Ind. Stat. plén. v. p.—St Sacrement : As-
sistance à la procession * v. p.—Heure Sainte,
c'est-à-dire une heure que les fidèles consu-
ent à prier et à méditer en mémoire et en
action de grâce de l'institution de l'adorable
Eucharistie,—Visite des reposoirs, p. (La com-
munion requise pour cette indulgence peut se
faire le Jeudi-Saint ou le jour de Pâques.)
Pange lingua ou Tantum ergo récité, au moins
dix fois par mois, v. p.—P. Sang, v. p.—Cœur
ag. p.—St-Benoit : Indulgences que Sa Sainteté
accorde, les mêmes jours, en donnant la Bénédiction solennelle.*

VENDREDI-SAINT. 2^e E. MYST. DOUL. : *T. S.
Ros. v. p.—P. Sang, v. p.—Visite des reposoirs,
p.—Scap. bleu, p.—S. Carmel, 167. v. p.—Ind.
Stat. 30. v. p. Plén. à tous les fidèles, v. p. pour
une demi-heure de méditation sur les douleurs
de Marie, depuis 3 h. P. M. du Vendredi-
Saint jusqu'à 10 h. A. M. du Samedi-Saint.*